

COMMUNIQUE DE PRESSE

Concours de recrutements : méthode et contenus inacceptables.

Le ministère vient de présenter les nouvelles maquettes relatives aux concours de recrutements des enseignants des PLP. Le SNUEP-FSU continue de dénoncer la méthode de dialogue choisie par le ministre. Le ministère décide de consulter les représentants des personnels uniquement sur la forme de la maquette générale des concours en soi-disant remettant à plus tard la supposée négociation sur les problèmes spécifiques liés aux recrutements des PLP.

Les seuls points abordés ont été :

- le nombre d'épreuves ;
- l'évaluation des compétences disciplinaires ;
- l'épreuve sur la connaissance du système éducatif ;

Le SNUEP-FSU a rappelé que le contenu des maquettes de concours ne peut être déconnecté de la formation donc du contenu des masters. Le recruteur, ici l'Etat, ne peut pas se désengager totalement, comme il le propose, de la formation de ces futurs enseignants sous couvert de faire des économies. S'il y a distinction entre les deux acteurs, recruteur et formateur (distinction voulue par la réforme), le concours doit toujours garantir les compétences des futurs enseignants recrutés afin qu'ils puissent mener à bien leurs missions. Le SNUEP-FSU rappelle qu'il est essentiel de maîtriser sa discipline pour dispenser un enseignement de qualité.

Les anciens concours comportaient plusieurs dimensions :

- Dimension disciplinaire ;
- Dimension du métier : connaissance du milieu de l'entreprise, compétences et savoirs associés au milieu professionnel pour chaque discipline ;
- Dimension pédagogique qui doit être renforcée avec l'élévation du niveau de formation et la spécificité des méthodes à mettre en œuvre propre à l'enseignement professionnel.

La maquette présentée par le ministère ne prend pas en compte la spécificité et l'historique des Concours PLP. Le concours pouvait comporter jusqu'à 6 épreuves dans les disciplines d'enseignement professionnel pour tenir compte de toutes les dimensions des missions du professeur de lycée professionnel.

Aucune épreuve pratique (travaux pratiques, d'étude de cas ou de situation empruntée à l'entreprise) n'est proposée pour le recrutement des PLP de disciplines professionnelles. Comment peut-on recruter un tel professeur sans vérifier qu'il maîtrise les machines ou équipements que les élèves seront amenés à utiliser ?

De plus, Le SNUEP-FSU n'a jamais été favorable à une épreuve d'entretien avec le jury sur la connaissance du système éducatif dont les contours restent flous, surtout lorsque cette épreuve présente un coefficient surévalué.

Ce type d'épreuve pourrait peut-être être utile, mais les «aspects concrets» évoqués dans la maquette devrait alors être en lien avec les missions du professeur. La conception envisagée du jury laisse craindre que l'épreuve se transforme en une épreuve d'entretien d'embauche déguisée (personnels de direction, hiérarchie de l'éducation nationale, membres de la société civile pouvant appartenir au jury).

De plus, Le SNUEP-FSU dénonce le fait que les questions importantes n'ont pas été abordées. Comment peut-on mettre en place des concours de recrutement sans prendre en compte le vivier de recrutement, la formation spécifique des PLP ? de surcroît, L'élévation du niveau de recrutement risque d'aggraver fortement les problèmes qui se posaient déjà à recrutement niveau licence, pour de nombreuses disciplines professionnelles. Pour l'instant, nous n'avons aucune garantie sur le pré-recrutement, ou autres dispositifs, permettant de développer le vivier assurant le recrutement de fonctionnaires dans toutes les disciplines enseignées en lycée professionnel.

Le SNUEP-FSU est porteur de propositions, et les a communiquées au ministère, pour une formation des PLP conçue sur l'ensemble du cursus, faisant une réelle place à l'année de stage après la réussite au concours, année qui doit être une véritable année de formation.

Enfin, Le SNUEP-FSU demande au Ministère que la revalorisation liée à cette réforme soit effective pour l'ensemble des personnels.

Le Secrétariat National du SNUEP-FSU.

Secteur éducation : Jérôme DAMMEREY
06 29 41 20 10

Communication : Marie-Caroline GUERIN
06 43 71 87 41

ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES PLP

2 DÉCEMBRE 2008

**Agiissons
Proposons
Rassemblons**

**Le 2 décembre 2008,
votez et faites voter**

SNUEP-FSU

**Le syndicat qui accompagne les PLP
PAS LES CONTRE-RÉFORMES**

**LE SEUL SYNDICAT SPÉCIFIQUE
DES PLP**